

INSCRIPTION SAISON 2025/2026

- ☐ 1^{ère} Inscription
 - ☐ Renouvellement
- Couleur de ceinture :

**Tarifs :**

- ☐ 135€ pour le baby karaté 5 à 7 ans révolu.
- ☐ 155€ à partir de 8 ans (dans l'année civile en cours)
(Dont 37 euros d'adhésion/assurance à la FFK, payée par le club)
- ☐ 100€ pour tous.tes en cas de renouvellement

Règlement en espèces, chèque, chèques vacances, PASS SPORT

Etat civil du pratiquant :

En cas de renouvellement, merci de nous préciser si ces coordonnées sont : ☐ inchangées ou ☐ modifiées

(Dans ce dernier cas préciser ci-dessous en lettres majuscules) : ☐ Mme ☐ Mr ☐ Non généré

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :

Adresse mail : Téléphone :

Responsable de l'enfant pratiquant, si mineur :

Nom : Prénom :

Adresse si différente :

Adresse mail : Téléphone :

Je soussigné(e) représentant légal ou membre majeur,

- Autorise-le ou les responsables du club d'arts martiaux de Couëron en cas d'accident grave survenant à mon enfant pendant les séances d'entraînements ou à l'occasion de déplacements hors de Couëron, à prendre toutes les dispositions permettant les interventions cliniques que les praticiens estimeront nécessaires.
☐ OUI ☐ NON
- Autorise le club à photographier mon enfant et diffuser les photos sur le site internet du club.
☐ OUI ☐ NON

Pour les enfants mineurs :

- ☐ OUI : L'autorise à venir et à rentrer après le cours de karaté par ses propres moyens.
- ☐ NON : Si, non l'enfant mineur restera dans la salle du dojo en attendant ses parents ou une personne de confiance qui viendra le rechercher à l'intérieur du dojo (et non à l'extérieur de la salle).

Allergies/ infos de santé portées à l'attention du club :

Signature et date précédées de la mention "lu et approuvé".

(Toute adhésion vaut acceptation du règlement intérieur disponible sur le site de l'association)

La pratique de ce sport nécessite un certificat médical pour toute nouvelle adhésion. Pour les renouvellements, il est nécessaire de remplir le questionnaire médical, et de renouveler le certificat médical tous les 3 ans.

- L'assurance de la fédération française de karaté est effective dès que le dossier complet est saisi par nos soins sur le site de la fédération. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux seuls membres du bureau de l'association (stockage des données pendant 5 ans sur un Google drive privé auquel seuls les membres du bureau ont accès). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne.

Version 05/2024.

Site : <https://karate-coueron.org>

Mail : karatecoueron@gmail.com